

2023

Chiffres Clés

Rapport annuel

Services, actions, projets 

Finances et gestion 

Instances communautaires 

Ressources humaines 

SOMMAIRE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	P.3
Situation financière	p.4-6
Organigramme des services	p.7
PÔLE SPORT, ENFANCE, CULTURE	p.8
Action culturelle et sportive	p.8
ARGONA	p.8
Relais Petite Enfance	p.8
PÔLE HABITAT - URBANISME	p.9
PÔLE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	p.10
Développement économique	p.10
Programme LEADER	p.11
Développement touristique	p.11
Office de tourisme Destination Sud-Ardenne	p.12
Parc Argonne Découverte	p.13
Trame Verte et Bleue	p.14
Natura 2000	p.15
Agriculture	p.16
SERVICES À LA POPULATION	P.17
Services à la population	p.17-18
Santé	p.18
PÔLE TECHNIQUE	P.19
Déchets ménagers	p.19



LES INSTANCES ÉLUES

DÉLÉGATIONS DES ÉLUS

- Benoît SINGLIT (Maire de Bairon et ses environs) Président,
- Yann DUGARD (Maire de Vouziers) 1^{er} Vice-président en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat,
- Christophe MANCEAUX (Maire de Leffincourt) 2^{ème} Vice-président en charge de l'Agriculture, de la Gouvernance et de la Communication,
- Vincent FLEURY (Maire de Monthois) 3^{ème} Vice-président en charge des Finances, du Suivi des grands équipements et des travaux,
- Pierre LAURENT-CHAUVEY (Maire de Champigneulle) 4^{ème} Vice-président en charge du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat,
- Désiré NANJL (Maire de Buzancy) 5^{ème} Vice-président en charge des Services à la population,
- Danielle ANDREY (Maire de Montgon) 6^{ème} Vice-présidente en charge de l'Environnement et du Développement touristique,
- Roland CANIVENQ (Maire de Toges) 7^{ème} Vice-président en charge du Sport et de la Culture.

COMMISSIONS THÉMATIQUES

- **33** réunions des **10** commissions : Urbanisme et habitat ; Communication et Gouvernance ; Agriculture ; Finances ; Grands travaux ; Commerce, Artisanat et Industrie ; Services à la population ; Développement Touristique ; Environnement ; Culture et Sport.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- **7** réunions
- **133** délibérations adoptées

BUREAU COMMUNAUTAIRE

- **7** réunions
- **126** délibérations adoptées

AUTRES COMITÉS

- **7** réunions du groupe de travail Déchets Ménagers
- **1** comité de pilotage Relais Petite Enfance
- **4** comités de pilotage Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- **2** groupes de travail eau
- **2** conférences des maires
- **1** comité de pilotage du projet tribunal
- **1** comité des financeurs (PTRTE)
- **3** réunions du Comité Social Territorial
- **6** comités de pilotage Natura 2000
- **1** comités de pilotage Agriculture
- **2** comités de pilotage PAT
- **4** réunions de concertation (scolaire)
- **3** comités de gestion piscine



SUIVI DE LA MUTUALISATION

Une mutualisation des services avec la commune de Vouziers a été mise en œuvre au 1^{er} janvier 2019. Elle prend la forme de **5** conventions de services communs, dont le coût est refacturé par l'intercommunalité à la Ville, pour un montant total de **2 414 414 €**, répartis comme suit :

- services à la population (**41%**)
- services techniques (**28%**)
- administration générale (**22%**)
- urbanisme (**5%**)
- Déchets ménagers - propreté (**4%**) service commun créé en 2023

La refacturation à la commune se fait au coût réel, en fonction du temps passé majoré de **5%** pour les services sous autorité fonctionnelle unique du maire de Vouziers et de **15%** pour les services sous double autorité. Ces forfaits correspondent aux coûts de formation, déplacements, équipements, médecine du travail et assurances.

SITUATION FINANCIÈRE



DÉPENSES PAR PÔLES DE COMPÉTENCE (investissement + fonctionnement)

Pôle Sport, enfance, culture		
Action culturelle	Fonds de concours Tourelles, subventions aux associations culturelles, frais de projet du tribunal, soutien aux projets pédagogiques, coût du service	137 657,57 €
Équipements sportifs	Dépenses des équipements sportifs (hors Argona) et charges diverses	2 670, 16 €
Sport et Argona	Dépenses réelles centre aquatique ARGONA (annuité des emprunts incluse) et coût du service	1 118 086,36 €
	Dépenses liées à la participation SIVU/SIVOM pour le transport des élèves, subventions aux associations sportives et assimilées et aux sportifs, prise en charge ligne d'eau du Club Nautique et charges diverses (dont déficit de la piscine)	806 723, 76 €
	Sous-total	1 924 810,12 €
Enfance	Dépenses du Relais Petite Enfance	41 089,81 €
TOTAL SPORT, ENFANCE, CULTURE		2 106 227,66 €

Pôle Urbanisme, Habitat, Logements		
	Dépenses de l'aire d'accueil des gens du voyage	24 934,98 €
	Dépenses liées à la planification, logements (annuité des emprunts logements incluse), tous dispositifs d'aides à l'habitat, contributions ADIL08 et ALE08, coût du service	407 740, 65 €
TOTAL URBANISME, HABITAT, LOGEMENTS		432 675,63 €

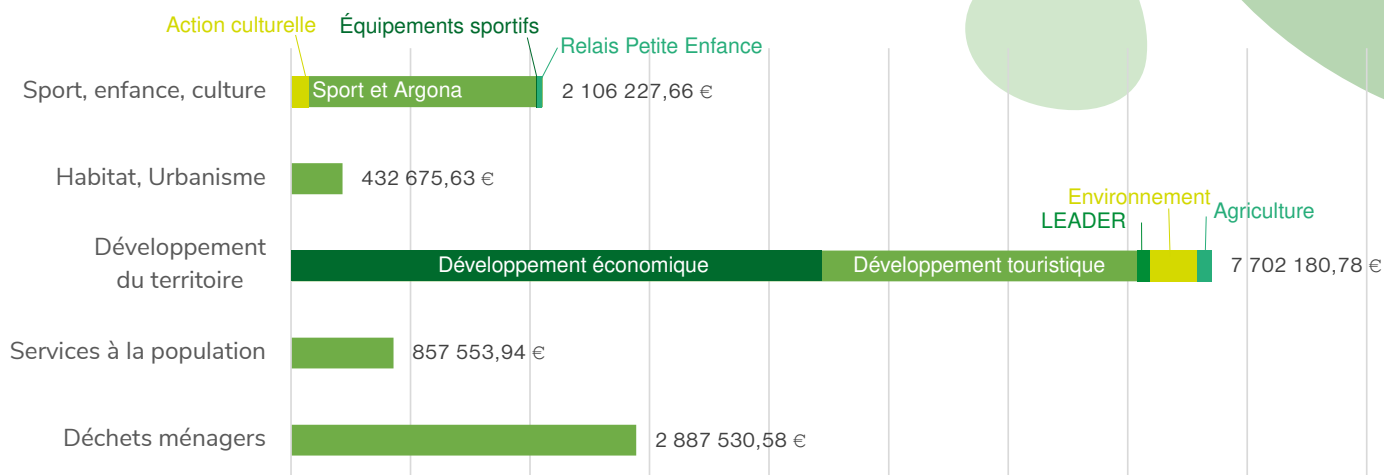
Pôle Développement du territoire		
LEADER	Dépenses LEADER et coût du service	108 330,69 €
Environnement	Dépenses Natura 2000 et Trame Verte et Bleue, Maison de la Nature, dispositif d'aide ASA, contribution Entente Oise-Aisne, contribution UDASA, contribution CERFE/URCA, coût du service	392 482,82 €
Agriculture	Dépenses PAT, partenariat Jeunes Agriculteurs, étude empaquetage du lait, autres dépenses liées à l'agriculture, contribution point accueil installation	124 698,28 €
Développement économique	Dépenses des budgets annexes PAE, ZAE, et frais de zone	3 536 835,17 €
	Dépenses du budget annexe bâtiment d'entreprises (annuité des emprunts incluse)	360 344,56 €
	Dépenses des travaux bâtiment WALOR, tous dispositifs d'aide économique, contributions Dynamic Argonne, PLIE, Mission Locale, Ardennes Développement, Initiative Ardennes, coût du service	533 451,37 €
	Sous-total	4 430 631,10 €
Développement touristique	Dépenses du budget du PAD (annuité des emprunts incluse)	1 266 482,75 €
	Dépenses de l'aide à l'hébergement touristique, Voie Verte, randonnées, contribution à la SPL Destination Sud Ardennes, fonds de concours à la commune de Buzancy, contribution à la fédération de randonnée, GEDA, coût du service	1 379 555,14 €
	Sous-total	2 646 037,89 €
TOTAL DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE		7 702 180,78 €

Pôle Services à la population		
	Dépenses, France Services, FJEPCS La Passerelle, MSP Vouziers et Buzancy (annuité des emprunts incluse), dispositif étudiants, mobilité, contributions CIDFF, France Victimes et FJEPCS La Passerelle, coût du service	857 553, 94 €
TOTAL SERVICES À LA POPULATION		857 553, 94 €

Pôle Technique		
	Traitement des déchets ménagers (tout compris) voir détail en page 16	2 887 530,58 €
TOTAL TECHNIQUE		2 887 530,58 €

TOTAL DÉPENSES PAR PÔLES 13 986 168,59 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR PÔLE DE COMPÉTENCE



DÉPENSES HORS PÔLES

Contribution au SDIS	690 099,00 €
Versement à la région pour déploiement fibre	198 960,00 €
Services supports mutualisés et aménagement du siège	2 203 017,47 €
Reversement aux communes et participation à la péréquation horizontale	857 563,69 €
Agents mutualisés intervenant pour le compte d'une compétence communale	683 385,28 €
TOTAL DÉPENSES HORS PÔLES	4 633 025,44 €

TOTAL DÉPENSES 2023 18 619 194,03 €



PANIER DE RECETTES

(investissement + fonctionnement)

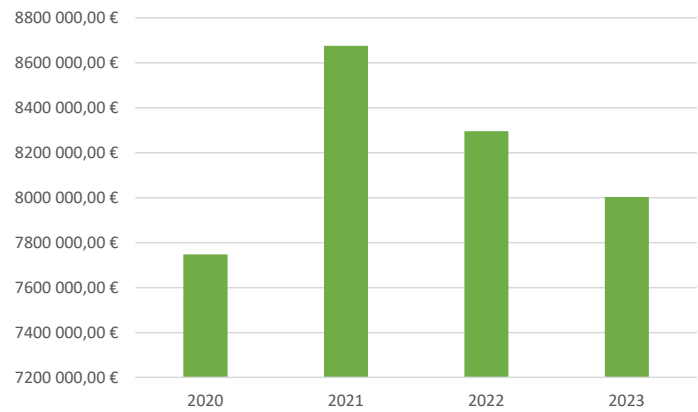
hors opérations d'ordre budgétaire (amortissements, opération patrimoniales)

Subventions	1 727 476,27 €
FCTVA	187 144,19 €
Dotations	1 641 113,86 €
Impôts et taxes	5 110 026,71 €
Produit des services et vente de marchandises	940 061,21 €
Loyers et redevances	185 496,45 €
Remboursements	266 352,22 €
Redevance Déchets Ménagers	2 102 324,00 €
Produits exceptionnels	79 622,36 €
Reversement des communes	1 796 380,67 €
Report de l'excédent cumulé	8 003 308,18 €
TOTAL RECETTES 2023	22 039 306,12 €

EXCÉDENTS

Le résultat cumulé 2023 diminue par rapport à 2022 en raison de l'augmentation, à un rythme plus élevé, des charges courantes de fonctionnement. Mais son niveau demeure satisfaisant et constitue un fonds de roulement solide pour la Communauté de Communes.

Évolution des résultats cumulés

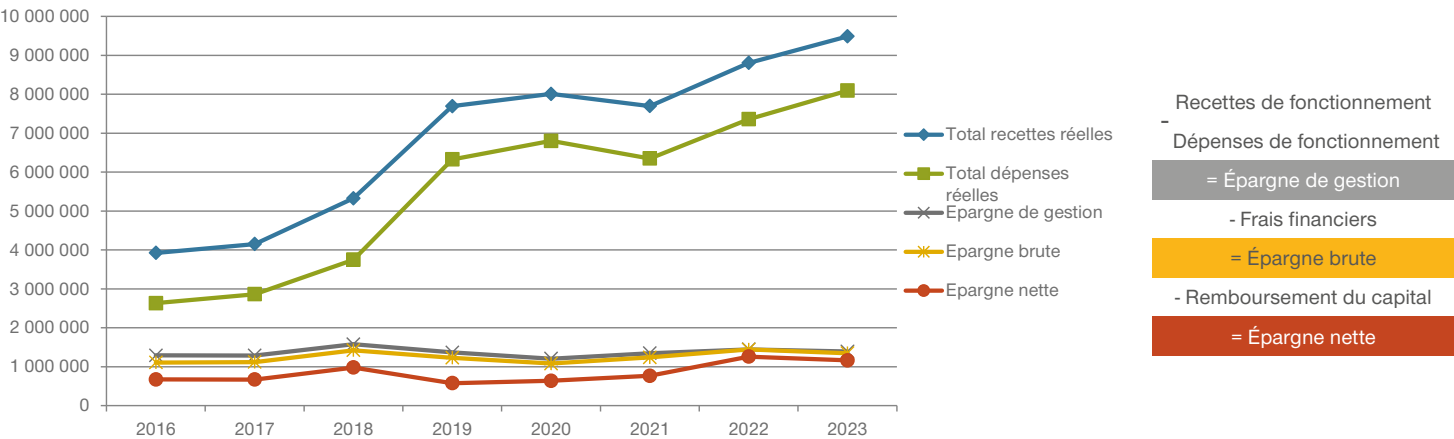


ENCOURS DE DETTE

2017	5,10 ans
2018	3,50 ans
2019	3,29 ans
2020	3,39 ans
2021	3,74 ans
2022	1,40 ans
2023	1,40 ans

La capacité de désendettement se stabilise par rapport à l'année 2022. A un niveau très satisfaisant et très en deçà du seuil d'alerte. L'intégralité de la dette peut être remboursée en moins de 2 ans en mobilisant l'épargne de la Communauté de communes.

LA CAPACITÉ À ÉPARGNER



L'épargne nette, c'est-à-dire le montant financier pouvant être mis en réserve après liquidation des dépenses de gestion et remboursement de la dette, reste sensiblement au même niveau qu'en 2022, ce qui est plutôt positif considérant l'augmentation plus marquée des dépenses de gestion en 2023. Cela signifie que la dynamique des recettes a compensé cette augmentation et amoindrit l'impact de l'inflation sur les charges courantes.

TAUX D'IMPOSITION

La suppression de la taxe d'habitation fait l'objet d'un mécanisme de compensation alimenté par l'attribution d'une fraction de la TVA. Les trois autres taxes ont vu leur taux reconduit par rapport à 2022.

	2023
Taxe d'habitation	/
Taxe foncière sur le bâti	4,68 %
Taxe foncière sur le non bâti	7,41 %
Cotisation foncière des entreprises	21,12 %

ORGANIGRAMME des services communautaires

au 31 décembre 2023

120 agents (dont remplacements)
(3 en direction, 4 responsables de pôles,
11 chefs de service et 102 agents)

113,08 Équivalents Temps Plein
(dont remplacements)
96,08 ETP sur le budget général
7 ETP sur le budget PAD
10 ETP sur le budget Déchets
ménagers et propreté

Direction Générale des Services

Directeur Général des Services : Fabien COURTOIS

Directrice Générale Adjointe : Karine ODIENNE

Directrice des Services Techniques : Sophie BRAQUET

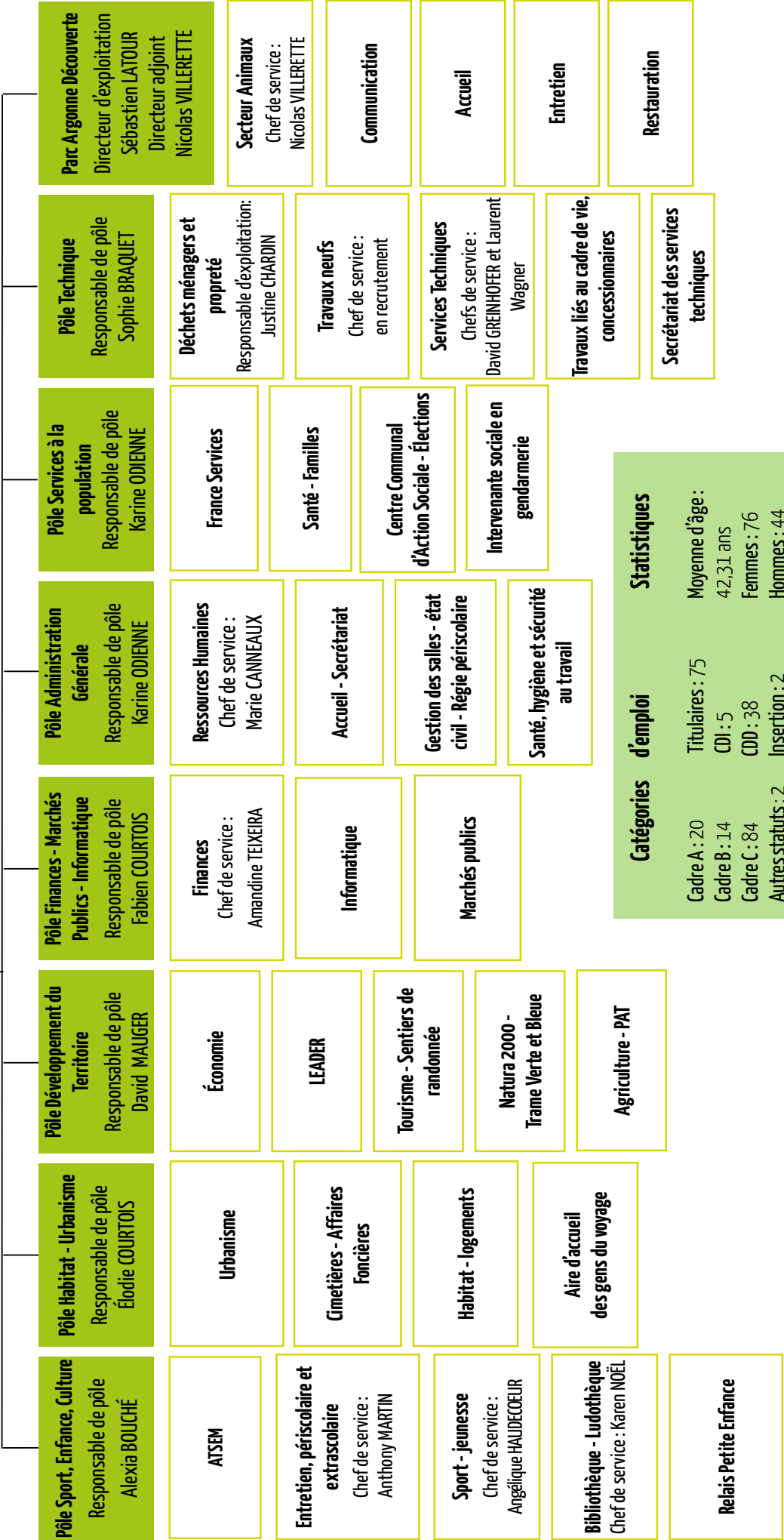
Communication

Chef de service

Lorraine SCHULZ TAVERNE

Secrétariat de Direction

Attaché de la Direction et du Maire



Catégories d'emploi		Statistiques
Cadre A : 20	Titulaires : 75	Moyenne d'âge : 42,31 ans
Cadre B : 14	CDI : 5	Femmes : 76
Cadre C : 84	CDD : 38	Hommes : 44
Autres statuts : 2	Insertion : 2	
	Apprenti : 1	

ACTION CULTURELLE ET SPORTIVE



PARTENARIATS ET SUBVENTIONS PONCTUELLES

2 types d'aides existent :

- les **partenariats** (conventions pluriannuelles détaillant missions, objectifs et faisant l'objet d'une évaluation annuelle). En 2023, ont été versés **76 505 €** répartis comme suit :
 - 49 000 € à l'association Les Tourelles dans le cadre de la convention,
 - 8 000 € à l'association BRONCA,
 - 8 000 € aux associations concernées par une convention cadre : Les Musicales de Louvergny, Les Arts aux Champs, l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Vouzinois, La Cassine et l'école de musique.
 - 11 505 € de soutien aux projets pédagogiques.
- les **subventions ponctuelles** (un projet en particulier) : en 2023, **21 505 €** ont été attribués aux associations culturelles et sportives pour leurs **événements**.



ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

Contractualisation (subvention de **3 000 €**) avec l'association **Pays d'Argonne** pour assurer le conseil, suivi et accompagnement des associations du territoire. L'association met également à disposition des associations du territoire un **parc de matériel** pour l'organisation de leurs événements.



LE CENTRE AQUATIQUE ARGONA



- La **fréquentation** du centre aquatique en 2023, tout public confondu, est de **52 105** entrées (en recul de 10.7% par rapport à 2022), dont :
 - 19 686 entrées «public» (dont les accès à l'espace bien-être balnéo et fitness)
 - 8 506 entrées «activités aquatiques» (aquagym, aquabike... et abonnements)
 - 10 398 entrées «associations et groupes» (associations sportives dont le Club Nautique Vouzinois, centres de loisirs...)
 - 13 515 entrées scolaires (écoles du territoire, écoles hors territoire, établissements secondaires)
 - 8 animations thématiques
- Coût du fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Subvention au délégataire	508 313,10 €	Redevance occupation	32 500 €
Accès scolaires (dont collèges - estimation)	26 144,00 €	Coût total pour la collectivité : 516 534,64 €	
Accès Club Nautique Vouzinois (estimation)	12 302,00 €		
Autres (dont assurance)	2 275,04 €		
Dépenses totales	549 034,64 €		



RELAIS PETITE ENFANCE

- ANIMATIONS ROULE DOUDOU
 - 96** séances d'animations, **1** sortie pique-nique et **1** animation festive à Noël ont accueilli **110** enfants et **35,3 %** des assistantes maternelles.
 - 4** séances passerelles ont eu lieu pour préparer les enfants à leur première rentrée scolaire.
- ALLO RPE : AU SERVICE DES NOUNOUS ET DES PARENTS EMPLOYEURS
 - 57** assistantes maternelles et **48** familles ont contacté le service pour se renseigner sur le calcul des congés payés et de la mensualisation, la rupture de contrat, la recherche d'un mode de garde... pour un total de **418** prises de contact sur 2023 et **30** entretiens en rendez-vous au siège.
- RDV DU RPE : SE FORMER, S'INFORMER
 - 15** assistantes maternelles ont participé à au moins un des **2** RDV programmés en 2023.
 - 12** assistantes maternelles ont bénéficié de la formation continue.



URBANISME



Planification

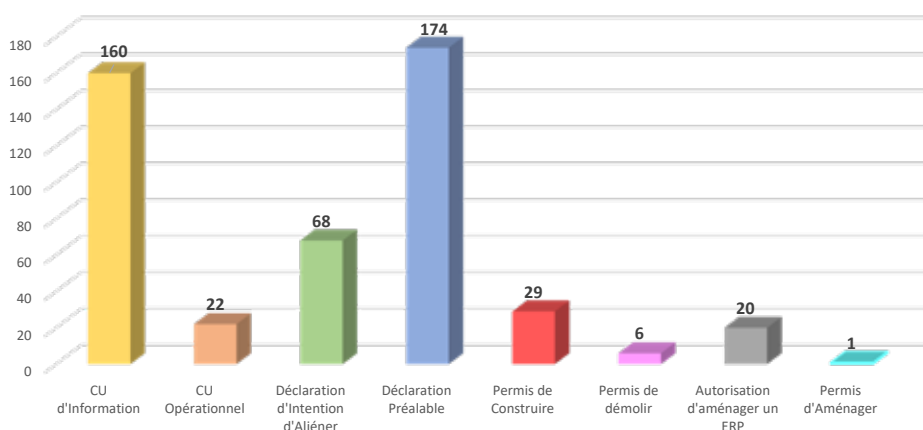
- **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** : **6** réunions de concertation à destination des élus, **45** rendez-vous avec les communes, **4** comités de pilotage, **2** conférences des maires et **15** réunions de travail ont été nécessaires pour travailler sur les plans de zonage, le règlement et les OAP, ainsi que pour la réalisation des études environnementales. Des réunions techniques avec les services de l'État ont été menées en vue de la réalisation du dossier d'arrêt du PLUi.

- **Schéma de Cohérence Territoriale Sud-Ardenne** : **3** réunions de comité syndical et 15 réunions de travail pour l'élaboration du Document d'orientation et d'objectifs (DOO).

- **Instruction droit des sols** Sur les 14 communes instruites, le nombre de dossiers traités par le service Urbanisme est stable par rapport à 2022. Les dossiers sur Vouziers représentent 64% des dossiers instruits.

480 dossiers ont été instruits par le service (307 sur Vouziers), dont **29** permis de construire (14 sur Vouziers).

Nombre de DAU instruits par le Service Urbanisme Mutualisé en 2023



HABITAT



LOGEMENTS COMMUNAUTAIRES

17 logements communaux étaient gérés par l'Argonne Ardennaise en 2022. Le taux de vacance était de **29 %** en 2023.



AIDE TOITURES-FAÇADES

24 particuliers ont bénéficié de subventions de l'intercommunalité, pour un montant total de **37 953,09 €**.

FONDS COMMUN PATRIMOINE BÂTI ANCIEN

7 dossiers ont été déposés et ont pu bénéficier des aides de la Région Grand Est, du Département des Ardennes et de la Communauté de Communes dans le cadre du Pacte Ardennes, pour un montant total de **29 380 €**. La participation de la Communauté de Communes aux frais de fonctionnement se monte à **11 258,50 €**.

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Aide à l'autonomie : **14** dossiers pour un montant total de **54 037,56 €**.

La participation de la Communauté de Communes aux frais de fonctionnement se monte à **10 353,61 €**.

Réhabilitation énergétique : **11** dossiers pour un montant total de **178 828,00 €**.

La participation de la Communauté de Communes aux frais de fonctionnement se monte à **30 999 €**.



SUBVENTIONS

520 € versés à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement pour leurs permanences.



AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Sur les **5** places (15 caravanes) situées à Vouziers, le taux d'occupation annuel 2023 était de **88,88%**.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



DISPOSITIF D'AIDE AUX ENTREPRISES

ACCOR : ACCOMPAGNEMENT DES COMMERCE EN MILIEU RURAL

- **6** entreprises aidées en 2023 : elles ont reçu en moyenne **6 463 €** d'aides à l'investissement.
- Au total, les subventions versées par l'intercommunalité et la Région représentent **38 780 €**.
- Opération prolongée jusqu'au 31/12/2024

AIDE TPE

- **8** entreprises aidées en 2023, avec un montant moyen de **2 784 €**.
- Au total, ce sont **22 273 €** de subventions qui ont été versées.

AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

- **1** entreprises aidée en 2023, pour un montant de **50 000 €**.



SOUTIEN AU RÉSEAU DE PARTENAIRES

- Une participation de **21 200 €** a été versée à la **Mission Locale Sud Ardennes**, pour l'insertion des jeunes.
- La contribution annuelle à l'agence **Ardennes Développement** s'élève à **17 717 €**.
- **6 300 €** ont été remis à **Ardennes Initiative**, afin de participer au développement économique du territoire.
- **2 880 €** attribués à **ACT PLIE (Ardennes Compétences Territoriales - Plan Local pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi)**.
- **29 000 €** ont été versés à **Dynamic Argonne** pour des actions de dynamisation et animation.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Au 31 décembre 2023, **1 cellule sur 5** de la **pépinière d'entreprises** était occupée (1 arrivée et 2 départs en cours d'année).
- **55 locaux professionnels vacants** répertoriés sur le territoire.
- **3** compromis de **vente** en attente de signature pour plusieurs parcelles situées sur la zone d'activité de Vouziers.
- **1 petit-déjeuner** avec les entreprises industrielles du territoire.
- **112 contacts** dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de projets économiques, dont :
 - 29 projets de **création ou de reprise**
 - 59 projets de **développement**
 - 24 demandes **diverses**



ACTIONS DE PROMOTION DU TERRITOIRE

- Publication de **3** dossiers «**Focus Industrie**» dans le Mag' de l'Argonne Ardennaise (MCD, SAPEB et AGIL).



ESPACES DE TRAVAIL PARTAGÉS

- Affiliation à l'enseigne nationale **Relais d'Entreprises**, afin de favoriser le développement du télétravail et la mise en avant des espaces en Argonne Ardennaise.
- **2** espaces ouverts : Vouziers et Biron-et-ses-environs.
- A **Vouziers**, on compte **5** locataires réguliers et **43** demandes de location.



TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS

- **Valor** : première série de réparation des fuites du toit pour un montant de **25 957 € HT**.

Le programme Leader est destiné à soutenir des projets de développement rural portés par les acteurs du territoire. En 2023 :

- **2 comités de programmation**, réunissant en moyenne **12** personnes,
- **8** réunions des membres du **comité technique**.

Pour l'Argonne Ardennaise, ces temps de travail ont permis :

- l'accueil et le conseil de **18 porteurs de projets**, ainsi que le dépôt de **6 dossiers de candidature**,
- **251 275,04 €** préprogrammés pour des projets ayant fait l'objet d'un avis d'opportunité favorable,
- **172 462,20 €** programmés pour des projets ayant fait l'objet d'une décision d'attribution définitive.
- Taux de programmation de la maquette au 31 décembre : 72,51 %.

Préparation du conventionnement à la programmation LEADER 2023-2027 :

- **3** réunions du **comité de candidature** (2 ateliers sur le conventionnement et 1 sur la grille de sélection).

Animations :

- **2** animations thématiques : **Économie Sociale et Solidaire** (**38** participants) et **droits culturels** (**18** participants).

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE



ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES

- **20 porteurs de projet touristique** accueillis et renseignés
- Dispositif de soutien aux hébergements touristiques complémentaire à LEADER : **3** dossiers soutenus pour un montant total de **11 239,54 €**.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

- **Grand tour des Ardennes** : suivi du COTECH et COPIL pour la création de l'itinéraire avec les autres territoires et partenaires concernés.
- Poursuite des réflexions sur le plan politique sur le développement d'une **voie verte** sur l'ancienne ligne de chemin de fer en direction de la Marne. Lancement d'une étude de faisabilité sur le développement d'une activité **vélo-rail** et démarrage premières démarches SNCF.
- Premières réflexions autour du développement d'un **réseau cyclotouristique** points-nœuds en lien avec dossier de financement Interreg.
- Réflexion technique sur le développement d'une **solution d'observation** des flux touristiques (orange flux vision) en lien avec l'ADT08 et Orange.



SENTIERS DE RANDONNÉE

- Finalisation du travail de **structuration du GR de Pays Argonne** en lien avec la FFRP, le CDRP08 et les autres territoires de l'Argonne + préparation et envoi des conventions aux différents propriétaires.
- Estimation des besoins en maintenance, coordination et suivi de la maintenance sur l'ensemble du **réseau de sentiers**.
- Déroulement et suivi de la **stratégie de communication** liée aux sentiers : mise à jour et renouvellement des supports de promotion + création et diffusion d'une vidéo promotionnelle de nos sentiers de randonnée.
- Mise à jour annuelle de la **carte interactive** conjuguant sentiers, territoires et dates de chasse.
- Coordination de l'**entretien annuel** des sentiers (2 passages par an) sur 60kms.
- Buzancy : finalisation d'un travail de conception des panneaux du **circuit à la découverte de Buzancy** avec un groupe d'historiens locaux et maquettage des panneaux pour ouverture prévue saison touristique 2024.
- Estimation des **besoins en signalétique** de rabattement Voie Verte Sud Ardennes au niveau de chaque commune concernée par le groupement de commandes, lancement des bons de commande associés auprès du prestataire retenu. Rédaction et gestion dossier de demande de subvention. Suivi et coordination de la pose du marquage au sol de rabattement cyclable.

AMÉNAGEMENT SPÉCIFIQUE SUR SENTIER

- Suivi du chantier de construction de l'observatoire ornithologique du Vieil Étang de Bairon.

PROMOTION DU TERRITOIRE ET ÉVÉNEMENTS TOURISME / SENTIERS

- Événement d'inauguration de l'observatoire ornithologique du Vieil Étang de Bairon.
- 1 sortie randonnée thématique en partenariat avec la Maison de la Nature et en faveur d'Octobre Rose «Randonnée initiation à la nature comestible».
- Intervention auprès des prestataires touristiques en lien avec la bourse d'échanges de documentations touristiques de l'Office de Tourisme Destination Sud-Ardenne : itinéraires et sentiers à proximité des hébergements.



TAXE DE SÉJOUR

41 327,96 € ont été collectés en 2023, au titre des déclarations de nuitées des **hébergeurs** pour le premier et le second semestres 2023.

OFFICE DE TOURISME DESTINATION SUD-ARDENNES



ACCUEIL, INFORMATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE



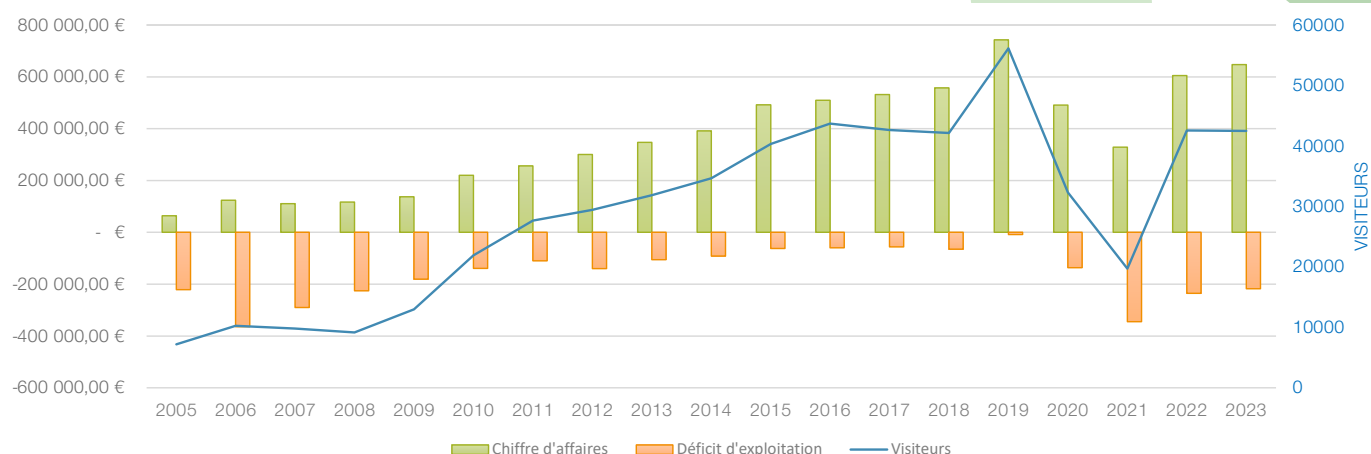
L'année 2023 est la seconde année de fonctionnement de l'Office de Tourisme intercommunautaire Destination Sud-Ardenne, dont l'Argonne Ardennaise est co-actionnaire avec le Pays rethélois.

- **237 acteurs touristiques** référencés;
- **9 500 brochures** diffusées activement;
- **2 478 personnes** renseignées en direct dans les 2 points d'accueil de l'Office de Tourisme (90% françaises);
- Les échoppes du Sud-Ardenne : boutiques de valorisation des produits locaux à Rethel et Vouziers (**264 références** produits en 2023);
- L'Office hors les murs : **42 jours sur stands et salons**, de Lyon à Lille, en passant par Reims, Bairon, Troyes, Valmy, Woinic...;
- Réseaux sociaux : **7 155 abonnés** sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, TikTok et LinkedIn);
- Animation d'**ateliers numériques** à destination des acteurs touristiques (6 thèmes en 2023);
- **5 agents à temps plein + 1 étudiante** en alternance;
- **6 réunions** du Conseil d'Administration en 2023 pour construire le plan d'actions de ce nouvel Office de Tourisme (la moitié des administrateurs sont des élus de l'Argonne Ardennaise).
- Escapades dans le Sud-Ardenne : vente des premiers séjours et excursions clés en main packagés par l'Office de Tourisme.

La fin d'année 2023 a été marquée par la recherche d'un nouveau local pour le point d'accueil de Vouziers, plus à même de répondre aux enjeux et missions de l'Office de Tourisme Destination Sud-Ardenne.



PARC ARGONNE DÉCOUVERTE



LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION DU PARC ARGONNE DÉCOUVERTE

L'année 2023 a été marquée par une hausse du chiffre d'affaires en boutique (+11,9%) et en restauration (+14,6%). Les entrées sont stables par rapport à 2022.

Billetterie	444 420,45 €
Boutique	75 668,49 €
Restauration	126 637,28 €
Autre	971,16 €
Chiffre d'affaires 2023	647 697,38 €

Excédent brut d'exploitation : - 217 191,88 €



- En 2023, le Parc a vu naître 1 **vautour fauve**, 1 **cigogne blanche**, 1 **faucon lanier**, 10 **tourterelles rieuses** et 1 **chouette effraie**.
- **647 697,38 €** de chiffre d'affaires.
- **217 191,88 €** de déficit d'exploitation.
- **42 473** visiteurs en 2023, (**63 %** ne viennent pas des Ardennes : ces visiteurs sont issus du flux touristique).
- **419** abonnés au Pass Illimité.
- **212** séances **Animalier d'un jour**.
- Notoriété : **24 426** abonnés aux réseaux sociaux du Parc (Facebook et Instagram).
- **Réputation sur internet** (note moyenne des avis des visiteurs) : de **4,3 / 5** en moyenne sur les plateformes (Facebook, Google et Trip Advisor).
- **Médias** : **20** sujets (presse, TV et radio).
- Indice de **satisfaction** (enquête sur site) : **4,4/5**.
- Le **Centre de Soins** a pris en charge **215** animaux, soit 24,3% de plus qu'en 2022.
- **Travaux** : chéneaux du restaurant, remise aux normes électricité, ligne de vie, pompes à eau, réparation de la grotte des chauves-souris, membrane du toit du restaurant. Nouveau Hamac à bonds et tables de brasserie.

TRAME VERTE ET BLEUE



En réponse à l'appel à projets Trame Verte et Bleue Grand Est, la Communauté de Communes a lancé un vaste programme pluriannuel de restauration et de valorisation des haies, vergers, prairies, mares et rivières en partenariat avec les associations locales (ReNard, RBA, CENCA, Maison de la Nature).



TRAME VERTE - MA HAIE POUR LES ABEILLES

L'opération « Ma Haie pour les abeilles » visant à aménager des espaces favorables aux abeilles et autres insectes pollinisateurs s'inscrit dans ce cadre. Cette commande groupée programmée chaque automne de 2023 à 2025 permet d'obtenir des plants et accessoires à tarifs préférentiels (jusqu'à 80% de subventions du Fonds Vert).



- **2** comités de pilotage avec les partenaires TVB.
- **10 000** livrets pédagogiques «Ma Haie pour les abeilles» imprimés.
- **1** stand d'information au rassemblement des Jeunes Agriculteurs «Un Dimanche à la campagne» le 3 septembre 2023 à Leffincourt.
- **1** journée de permanence-conseil avec le pépiniériste.
- **450** commandes dont 420 particuliers, 17 municipalités-écoles-associations et 13 agriculteurs.
- **8 745** plants distribués dont 6 237 plants pour haies (soit plus de **6 km de haies** plantées en 2023), 628 plants pour arbres de haut-jet, 1 410 petits fruitiers, 470 arbres fruitiers et 26 abris pour la faune installés.
- **3** formations/animations (1 sur la taille, 1 sur la plantation de fruitiers avec Croqu'Ardenne et 1 sur la plantation de haies avec le ReNard) qui ont regroupé **58** participants.



TRAME BLEUE - GEMA (Gestion de l'eau et des milieux aquatiques)

- **4** Associations Syndicales Autorisées (ASA) subventionnées à 40% pour la réalisation de travaux d'entretien et de restauration sur **14 km de cours d'eau** (travaux reportés en 2024 en raison des fortes pluies de l'automne et hiver dernier).

SOUTIEN AU RÉSEAU DE PARTENAIRES



TRAVAUX

- Maison de la Nature : construction d'un chalet pour les animations. **1 200 €** TTC pour le permis de construire et **10 946 €** TTC pour la création de la dalle, la pompe de relevage et les réseaux.



SUBVENTIONS

- Maison de la Nature : **29 601,00 €**
- Cerfe : **30 000,00 €**

NATURA 2000



LE ZONAGE NATURA 2000

- **6** sites sont concernés : Marais de Germont, Prairies d'Autry, Prairies de la Vallée de l'Aisne, Étangs de Bairon, Confluence des Vallées de l'Aisne et de l'Aire, Vallée de l'Aisne à Mouron.
- **7 139 ha** liés à des **milieux humides** (1/3 des communes de l'Argonne Ardennaise sont directement concernées).

SENSIBILISATION



- **13** sorties nature organisées avec le **Regroupement des Naturalistes Ardennais**, le **Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne**, la **Maison de la Nature**, la **Fédération de la Pêche des Ardennes** et la **FREDON Grand Est**. **180 participants** au total dont 58% originaires de l'Argonne Ardennaise.
- **7 événements «biodiversité»** (tenue de stands, animations de groupe, centres de loisirs, collégiens...) ont permis de sensibiliser **250** personnes.
- Programme scolaire « En route pour Natura 2000 ! » pour les classes de cycles 3 : 1 module en classe et un module sur le terrain. **500 élèves** sensibilisés pour **22 classes** inscrites.

TRAVAUX DE SUIVI

- **Suivi des poissons** du site 53 «Prairies de la Vallée de l'Aisne» par la Fédération de la Pêche 08.
- Poursuite du travail de réflexion sur la mise en place d'une **étude hydraulique** sur le site 42 «Marais de Germont-Buzancy».
- Partenariat technique pour la mise en place du **projet HYMAGE** «Hydrodynamique, qualité et capacité de résilience des zones humides - exemple d'un site pilote à fort enjeu écologique : les marais de Germont» porté par un groupe de laboratoires de recherche dans le cadre de la ZARG.
- Poursuite du travail de sensibilisation autour des **Espèces Exotiques Envahissantes**.
- Poursuite du travail lié au projet de modification de **périmètre du site 53** «Prairies de la Vallée de l'Aisne» et des études complémentaires sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire.
- Mise en place d'un nouveau programme de **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques** pour les exploitants agricoles des 4 sites à vocation agricole : 4 PAEC, 8 exploitants ayant contractualisé, 8 diagnostics et plans de gestion rédigés, soit 96,84 ha contractualisés.
- Renouvellement de la reconnaissance «**Territoire Engagé pour la Nature**» 2023-2025.
- Inauguration d'un **observatoire ornithologique** en bordure du Vieil-Étang de Bairon (complément du sentier Natura 2000).
- Mise en place d'un comité de pilotage «**Castor d'Europe**» - Vallée de la Bar : mise en place d'une dérogation à l'échelle de communes, dispositif de soutien aux communes et associations foncières à la gestion de la présence de l'espèce.

PROJETS ET ADMINISTRATION DU SERVICE



- **6 comités de pilotage**;
- Réalisation de **9 dossiers d'évaluation des incidences** et veille écologique.
- **Transfert partiel** de la compétence Natura 2000 - État vers Région Grand Est au 1^{er} janvier 2023.



L'animation des 6 sites
Natura 2000 de la 2C2A
est cofinancée par
l'Union européenne
L'Europe s'engage en
Champagne-Ardenne
avec le FEDER



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU LOGEMENT
GRAND EST

AGRICULTURE



PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE (PAT)

- **51** rencontres effectuées avec les **acteurs du territoire**, dans le cadre de la programmation du plan d'actions
- **2** réunions du **comité de pilotage**
- **16 animations** ayant touché en tout **873 personnes** :
 - Aide à l'élaboration du buffet local à destination des administrateurs du FJEP
 - Action à destination des SIVU/SIVOM pour sensibiliser à l'alimentation locale
 - Animation foyer de vie (public porteur de handicap - famille et personnes âgées)
 - Hospitri (opération de tri à l'hôpital de Vouziers)
 - Guide des producteurs locaux
 - Animation santé buccodentaire et alimentation
 - Festival des Voix vertes
 - Un Dimanche à la campagne
 - Semaine du goût
 - Paniers garnis 2023
 - Programme Lait et produits laitiers, fruits et légumes à l'école
 - Journée développement durable
 - Des gâteaux , un peu , beaucoup ou pas du tout ...
 - Plan de lutte contre le gaspillage alimentaire
 - Actions diverses liées à l'alimentation : favoriser le lien, la coopération et l'accès à la culture à Boulton-Bois
 - Journée passerelle PAT / CLS



EMPAQUETAGE DE LAIT

La Commission Agricole a souhaité mener une étude de faisabilité pour vérifier si la création d'une unité d'emballage de lait apparaîtrait envisageable sur le territoire, dans l'objectif de consolider les exploitations existantes – voire de les développer. L'étude ne concerne pas uniquement l'Argonne Ardennaise mais a minima les Ardennes et départements limitrophes. Cette étude est financée par la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise, la banque des territoires et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

- **2** réunions du **comité de pilotage**.
- **12** réunions de **suivi de projet**.
- Participation au **Congrès Lait** le 12 janvier 2023.
- **Appel à manifestation d'intérêt** à Grandpré le 13 décembre 2023 : 8 personnes présentes.



SOUTIEN AU RÉSEAU DE PARTENAIRES

- Subventions : **1 000 €** à l'association **Solidarité Paysans** (accompagnement d'agriculteurs en difficulté et participation à des formations pour adopter la posture adaptée à chaque situation) et **1 000 €** à **AgroBio08** pour la mise en place de la Foire bio 2023 (2^{ème} édition au Lac de Bairon)
- Partenariats : actions ou présence lors d'événements organisés par des partenaires
 - **Forum de l'emploi agricole** (CD08 et différents partenaires) : visite de la manifestation,
 - **Dynamic Argonne** : **journée nature** aux haras de Buzancy (tenue d'un stand avec le service environnement),
 - **Forum des métiers** (Mission locale Sud Ardennes) : visite de la manifestation pour lien agricole,
 - **MSA** : **sécurité et conduite engins agricoles** (coordination de la demande de la commission agriculture vers la MSA pour la mise en place de l'action en Argonne Ardennaise),
 - **Chambre d'Agriculture** : **session pâturage et intérêt carbone** (participation à la réunion),
 - **Inauguration chai pédagogique** : filière vin en Argonne Ardennaise,
 - **Chambre d'agriculture des Ardennes** : **se former en viticulture** (aide à la mise en place de l'action en Argonne Ardennaise),
 - **MSA** : **Et si on parlait du travail ?** (aide à la mise en place de l'action en Argonne Ardennaise)
 - **Chambre d'agriculture des Ardennes** : **information retraite** (aide à la mise en place de l'action en Argonne Ardennaise),
 - **Chambre d'agriculture des Ardennes** : **Projet FICELLE CASDAR** (aide à la mise en place de l'action en Argonne Ardennaise),
 - **CRPF** : organisation de réunions pour la mise en place d'une **action sur la forêt privée** en 2024.



FRANCE SERVICES

- **6 401** actes réalisés à Vouziers, **2 266** actes dans les permanences en bourg-centres et **112** actes délocalisés à la demande, soit une augmentation globale de **30,8%**.
- Les animatrices ont bénéficié de **4** journées de formation et de **6** webinaires sur des thèmes variés.



SOLIDARITÉ ÉTUDIANT

- **32** bourses ont été attribuées pour l'année scolaire 2022/2023 à des jeunes issus du territoire, pour financer la poursuite de leurs études après le baccalauréat.
- Montant total : **36 600 €**, soit une moyenne de **1 143,75 €** par étudiant.



INTERVENANTE SOCIALE EN GENDARMERIE (ISG)

- Interventions sur l'arrondissement de Vouziers (soit 118 communes)
 - **325** entretiens avec l'usager
 - **360** contacts avec les partenaires (entretien téléphonique, rencontres,...)
 - **11** rédactions d'une information préoccupante (IP) ou d'un signalement (mineur, majeur...)
 - **50** réunions (équipe, concertation, analyse de la pratique, présentation, etc.)
- En 2023, les entretiens avec les usagers ont été moins nombreux, car ces derniers ont été orientés vers les partenaires, avec lesquels les contacts ont de fait été plus nombreux.
- Sur l'année 2023, l'ISG a été saisie **276** fois. La saisine par la gendarmerie représente 55 % et la saisine externe 45 % (cela concerne majoritairement des saisines directes par l'usager).
- Sur les 276 situations traitées en 2023, **63 %** ne sont pas connues des services sociaux, contre 80% en 2022. L'ISG reste encore l'interlocuteur premier pour beaucoup de personnes et familles avec des difficultés sociales et/ou familiales, mais on voit que le travail partenarial commence à porter ses fruits.
- Les victimes constituent **62 %** des personnes rencontrées (contre 22% en 2022, mais cela est dû à un changement dans la façon de comptabiliser les personnes), majoritairement des femmes dans la tranche d'âge de 26-60 ans.



MOBILITÉ

- **Bornes électriques** : **8** bornes installées à raison d'une borne (modèle accéléré avec 2 prises, temps de chargement 2h) à Buzancy (indisponibles durant 6 mois, suite à un acte de vandalisme), Bairon et ses environs, Lac de Bairon, Grandpré, Machault, Monthois, Vouziers (2 bornes). On compte **886** sessions de recharge (1 284 h), dont 431 abonnés, représentant **19 808 kwh**.
- **Ligne de bus Vouziers-Machault-Reims** : mise en place en septembre 2023. Entre septembre et décembre : 2 887 validations, soit 160 validations/semaine.



PARTENARIATS ET SUBVENTIONS PONCTUELLES

- **Partenariats** (conventions pluriannuelles détaillant missions, objectifs et faisant l'objet d'une évaluation annuelle) : en 2023, **111 772,24 €** ont été versés comme suit
 - 109 712,24 € au FJEPCS La Passerelle dans le cadre de la convention annuelle,
 - 800 € à Forhom - Aide aux victimes pour leurs permanences,
 - 1260 € au CIDFF pour leurs permanences,
- **Subventions ponctuelles** (un projet particulier) : en 2023, **3 483 €** ont été attribués aux associations suivantes :
 - 1000 € à la Mission Locale,
 - 1 000 € pour France AVC,
 - 983 € aux Quatre Choux,
 - 500 € au Chêne vert.



CHARTRE TERRITORIALE AVEC LES FAMILLES

- Récapitulatif des dépenses par financeur (juillet 2019 au 31 décembre 2023) :
 - MSA Marne Ardennes Meuse : 24 438,87 €
 - Argonne Ardennaise : 2 403,18 €
 - Commune de Buzancy : 880 €
- **7 animations** en 2023 :
 - ➔ **Participation au Printemps de la Petite Enfance à Buzancy, le 22 mars 2023**
Animation Kamishibai et contes en tissu, baby gym au gymnase de Buzancy, café des parents.
30 enfants présents et 15 adultes.
 - ➔ **Théâtre Forum « Anges ou Démons », le 1^{er} avril 2023 à Buzancy**
60 personnes présentes.
Investissement de la Jeunesse et du club « A la page » de Buzancy.
 - ➔ **Organisation de deux sessions de formation, le 3 juin et 30 septembre 2023**
Alternance du contenu théorique et exercices pratiques.
16 bénévoles formés.
 - ➔ **Valorisation du jardin partagé porté par l'association « Des êtres en éveil », le 24 septembre 2023 à Buzancy**
Opération « Nettoyons la Nature », création d'un hôtel à insectes, découverte des plantes comestibles, animations contes et kamishibai.
40 participants de tous âges aux différentes animations.
 - ➔ **Organisation de la quatrième édition d'Octobre Rose, le 21 octobre 2023 à Buzancy**
Ateliers de sensibilisation à l'autopalpation en partenariat avec la Ligue contre le cancer des Ardennes et la Maison de Santé de Buzancy, 5 personnes sensibilisées.
Atelier de création de « Coussins cœur » organisé en partenariat avec l'association « Au fil du ré.confort », 155 coussins réalisés.
 - ➔ **Culture à la ferme, le 4 novembre 2023 à Bayonville**
Goûter festif autour du conteur le « Troubadour Utopique », 29 participants.
Découverte commentée de vins et produits locaux suivie d'un repas, 118 participants.
99% des participants souhaitent un renouvellement de ce type de manifestation.
 - ➔ **Soutien au Marché de Léon, le 17 décembre 2023 à Boult-aux-Bois**
Marché artisanal et de produits locaux,
Animations contes et ateliers créatifs,
30 bénévoles mobilisés et 300 participants tout au long de la journée.

SANTÉ



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

- **7 axes stratégiques : 41** fiches actions (30 actions en cours, 4 actions en attente, 7 actions terminées).
90% des fiches actions sont engagées ou terminées.
- 1 comité de pilotage, le 12 janvier 2023 : 2 fiches action supprimées et 6 nouvelles actions intégrées.
- Pilotage de l'action : l'Argonne Ardennaise et ses **12** partenaires
 - FJEPCS La Passerelle : 10 actions
 - Groupement Hospitalier Sud-Ardenne : 2 actions
 - Argonne Ardennaise : 14 actions
 - Réseau Sport Santé Bien Être : 1 action
 - Ass. d'appui aux professionnels de santé : 2 actions
 - SOS Hépatites : 3 actions
 - Maison des Adolescents : 2 actions
 - Groupama Ardennes : 1 action
 - Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles : 1 action
 - Maison de la Nutrition : 1 action
 - Mission Locale Sud-Ardenne : 1 action
 - Ligue contre le Cancer des Ardennes : 2 actions
 - Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Vouzinois : 1 action
- Lancement de l'évaluation finale du dispositif et du diagnostic nécessaires au renouvellement du Contrat Local de Santé.

DÉCHETS MÉNAGERS

FOCUS SUR LE BUDGET
DÉCHETS MÉNAGERS

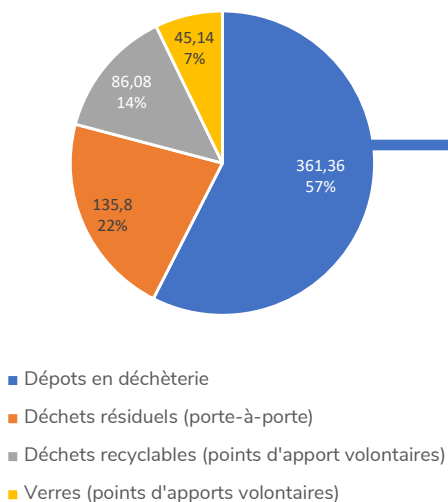
Le service de collecte et de traitement des ordures ménagères est un service public industriel et commercial, il est donc dans l'obligation de s'équilibrer indépendamment des autres budgets de la Communauté de Communes.

DÉPENSES	RECETTES
2 887 530,58 €	2 529 711,16 €
Charges de personnel 390 946,92 €	Vente de marchandises 120 100 €
Frais d'intérêts 6 904,11 €	REOM 2 102 324,00 €
Autres charges de fonctionnement et d'investissement 2 348 722,29 €	Soutien à la tonne triée 307 287,16 €
Emprunts 28 957,26 €	
Amortissements 112 000,00 €	

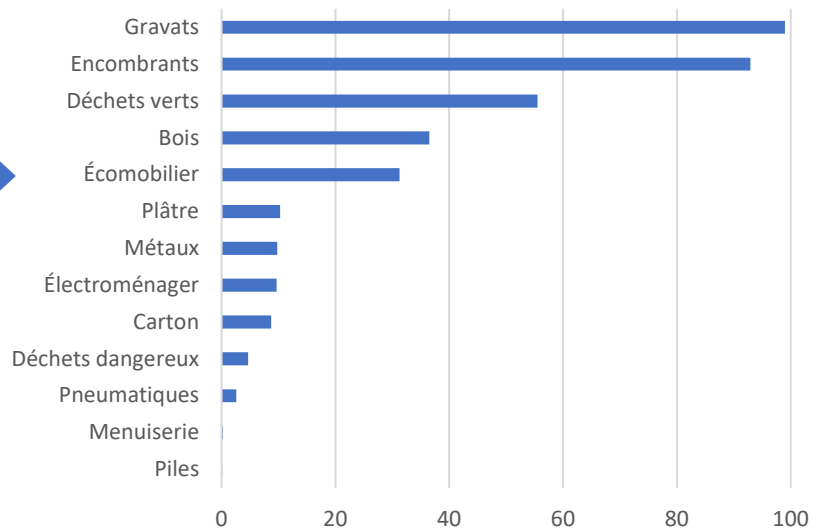
- **9 680** redevables (foyers et entreprises) pour **16 957 habitants**
- **49 877** passages dans les **6 déchèteries** du territoire

CE QUE L'USAGER « TYPE » PRODUIT PAR AN

Collecte globale en kilos
par an et par habitant



Détail des dépôts en déchèteries en
kilos par an et par habitant



En 2023, les habitants de l'Argonne Ardennaise se sont moins rendus dans les déchèteries du territoire. Toutefois, l'année 2023 est marquée par une hausse générale des apports en déchèterie, dont une augmentation de presque 20% des déchets verts.

La **qualité du tri s'est dégradée** (moins de dépôts en points d'apports volontaires des verres et multi-matériaux et plus de refus en site de tri), et le poids des poubelles résiduelles a diminué de **4,08%**.

- **2 animations** sur la prévention des déchets ont été réalisées
- les **gobelets réutilisables** ont été prêtés pour des événements à **23 reprises**



44-46 rue du Chemin Salé

08 400 VOUZIERES

Tel : 03 24 30 23 94

www.argonne-ardennaise.fr

Page Facebook : @argonne.ardennaise

Panneau Pocket : CC Argonne Ardennaise

Conception : Argonne Ardennaise - Juin 2024